



Oral du brevet : 100 points/ 800 points

C'est une soutenance où l'élève devra présenter un des parcours* ou d'un EPI vus pendant le cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e).

L'important est d'exposer une **démarche personnelle** (les compétences et connaissances acquises grâce à ce projet).

L'oral est prioritairement individuel. Il peut être exceptionnellement en groupe (maximum 3), dans ce cas les élèves doivent motiver en amont leur démarche qui sera validée par le professeur principal et le principal du collège.

La préparation à cet oral :

1) Au premier trimestre :

Présentation des différents parcours et EPI élaborés tout au long du cycle 4 :

- * **Parcours d'Education Artistique et Culturel - PEAC** : sorties culturelles, histoire des arts....
- * **Parcours Avenir** : projet d'orientation, de formation, d'avenir, portes ouvertes, mini stages, échanges avec des professionnels, RDV avec la Psy-EN recherches effectuées, expériences du ou des stages).
Attention, ce n'est pas un oral de stage !
- * **Parcours citoyen** : questions liées à la citoyenneté : EDD (Education au Développement Durable), Education morale et civique, Education aux médias et à l'information, délégués, médiateurs, ...
- * **Parcours Educatif de santé** : toutes les interventions et actions menées au collège en terme d'éducation à la santé (Conduites à risques, conduites addictives, sexualité, harcèlement,...).
- **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires - EPI** : variable selon les promotions

2) En janvier : l'élève devra choisir un EPI ou un Parcours*.

Aide pour trouver un axe de travail et une problématique afin que l'élève ne soit pas trop centré sur un seul domaine.

Ex : pour le parcours avenir, il n'est pas demandé de faire une fiche d'un métier mais au contraire d'établir un parcours, un cheminement de toutes les recherches, les changements, les doutes, les différentes possibilités de métiers envisagés, les études, les écoles...

Ex : pour le PEAC, l'élève devra confronter plusieurs œuvres littéraires, musicales, tableaux, sculptures... pour en comprendre un sens.

3) Le mercredi 17 Mars

Un oral blanc permettra à l'élève de préparer, de se tester, d'avoir des conseils nécessaires afin d'améliorer son oral. Il est important de veiller à ce que celui-ci soit assez ouvert.

► Tout au long de l'année

L'élève pourra se référer à son professeur principal et aux professeurs des disciplines concernées.

L'élève doit être acteur de sa réussite. Des propositions lui sont faites, il doit les saisir et s'il a besoin, il doit solliciter ses enseignants.

► Aide hebdomadaire

Pour qui se sont engagés dans un Parcours Aménagé de Réussite - PAR, une séance hebdomadaire est proposée par Madame Pradoura pour les accompagner dans leur parcours et également pour la préparation de cet oral.

Déroulement de l'oral :

1) un exposé de 5 min **par élève**.

2) Puis un entretien de 10 min avec le jury (2 enseignants).

Oral individuel : 15 min au total

Oral collectif : 25 min au total

Le support est libre (projections, enregistrements, réalisation numérique, créations, objets mise en scène, diaporama...). Le support est un appui sur lequel l'élève se réfère et n'est pas directement évaluable. **C'est la prestation orale de l'élève qui est évaluée (voir la grille d'évaluation jointe).**

L'objectif est d'illustrer l'interdisciplinarité et la transversalité des connaissances et des compétences du socle que l'élève a acquis.

L'équipe enseignante

Stéphane Périchon, principal du collège Europe

